Bulletin Municipal



Publication : Juillet 2014

Eté 2014

Au sommaire:

<u> </u>	-1	e Clin	d'œil		P.
----------	----	--------	-------	--	----

- Le mot du Maire P2 & Feu d'artifice
- Associations Sportives P3
 - Danse de salon Step & Gym
 - Judo
- Associations Culturelles P4
 - Grand bol d'art
 - Dugny fêtes & loisirs ADV
- Informations Diverses P5-6
 - Attention au démarchage
 - Rythmes scolaire Affouages
 - Voisinage
- Les renseignements utiles ...P7
- Dugny ... à la loupeP8

Directeur de publication :

M. Jean Paul GOURMELON

Commission information:

Mmes Karine HELMINGER, Fabricia VOL, Anne THOMAS, Isabelle REMY, Morgane MINUTO / M. Roland ROUYER, Dominique WITTOZ.

Mise en page & dessins : commahe@orange.fr

Le Clin d'œil

La fête des voisins





Bulletin Municipal



Le mot du Maire



aura lieu le 13 **juillet 2014** à la nuit tombée vers le **terrain de Hand**.

La distribution des lampions se fera au centre social à partir de 22 heures par l'Association Génération Mouvement.

Un bal animé par Fiorindo clôturera cette manifestation avec la participation des Cavaliers de l'Aventure.

Buvette sur place.





Carrières et Fours à Chaux de Dugny

Usine: 55100 DUGNY sur MEUSE Tél.: 03 29 87 60 00 Fax: 03 29 87 58 21

Siège social : 168, rue de Rivoli 75044 PARIS Cedex 01



Je m'adresse à vous pour la première fois Avant tout, je veux exprimer mes remerciements :

- Remerciements à toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur

confiance. Je pense avec force à ce mandat que vous nous avez confié et je mesure la responsabilité qui est désormais la nôtre. Que vous soyez assurés nous saurons nous montrer dignes de l'espérance, dont nous sommes désormais dépositaires.

- Remerciements à toute l'équipe, qui depuis plusieurs mois œuvre à mes côtés. Bravo !! car le challenge a été difficile à relever et merci encore.

Pour tous ceux qui se sont présentés à ce suffrage, et qui n'ont pas été élus, je voudrais les remercier de leur engagement pour notre village. Nous ne serons pas les otages

d'un camp, d'un parti et surtout pas d'une idéologie, si ce n'est celle de se mettre au service du bien commun et du développement économique, social et culturel de notre village.

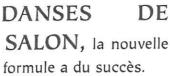
Il n'y a que la disponibilité et les compétences de celles et de ceux qui, uniquement animés par le souci de l'intérêt général se portent tout naturellement à l'écoute des uns des autres. Les bonnes volontés de tous ceux qui croient en l'avenir de Dugny, et qui inlassablement gardent le sens de la relation et du contact humains.

Nous placerons ce mandat qui commence sous le signe de la Fraternité, au service de tous.

C'est là le fondement même de notre action.

J. P. GOURMELON

Associations Sportives Bulletin Municipal



La section Danses de salon de l'AS Dugny termine une saison 2013-2014 qui a donné entière

satisfaction à toutes et à tous.

Des Anciens ... des Nouveaux ... 36 danseuses et danseurs se sont retrouvés chaque jeudi entre 20h15 et 22 h pour de bons moments de danse et de convivialité.

Comme annoncé lors de l'AG de Juin 2013, le fonctionnement a été différent cette saison : pas

d'animateur (mais un grand merci à Chantal et Patrice qui ont fait bénéficier le groupe de toutes leurs compétences), un programme d'apprentissages renouvelé toutes les quatre semaines, des contenus adaptés aux besoins de chacune et de chacun, une mise en commun et un partage des acquis anté-

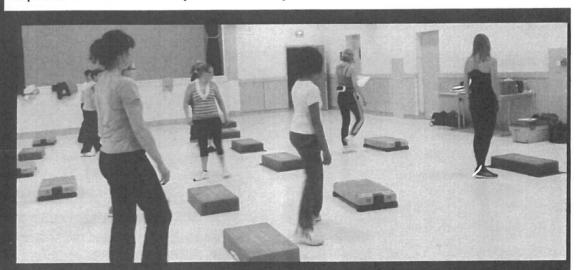
rieurs.



STEP et GYM.

une nouvelle animatrice qualifiée officiellement Sandrine Pruvost, animatrice STEP sous la tutelle de Caroline LOPEZ a suivi une formation tout au long de l'année pour obtenir un Certificat de Qualification Professionnel. Les résultats définitifs ne seront connus qu'à la rentrée mais nous la remercions d'ores et déjà pour son investissement sans réserve.

Le tout dans un très bon esprit démontré par l'envie de toutes et de tous de reprendre l'activité en septembre 2014 pour une nouvelle saison.



IUDO, dernières rencontres de la saison sportive.

La saison se termine également pour nos judokas. Le 08 juin a eu lieu le dernier tour Ptits Kim's et Ptits Tigres à Dieue organisé par le comité Meuse de Judo. Le matin était réservé aux judokas de 6 et 7 ans, 5 jeunes du club se sont perfectionnés sur des techniques sol et techniques debout avec des judokas de clubs meusiens. L'après midi, ce sont les 8 et 9 ans qui sont venus se mesurer à 44 jeunes. Ils ont été récompensés par les écussons de bronze, d'argent et d'or en fonction des points cumulés sur l'ensemble des 3 tours.

Le 31 Mai, le club a organisé une sortie pour les jeunes de l'AS DUGNY au parc d'attraction Europa Park en Allemagne. 45 adhérents ont participé à cette journée riche en sensations.

P3



Associations Culturelles Bulletin Municipal

L' heure de la sortie a l sonné, et déjà se profile la rentrée associative.

Dès septembre,

GRAND "UN BOL D' ART"

reprend ses activités.

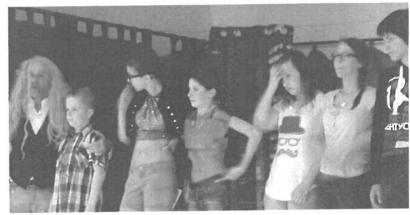
Initiation à la musique (guitare, piano), pratique du théâtre pour les enfants et adolescents ainsi que pour les adultes, mais aussi danse moderne pour les jeunes. Ces activités seront reconduites et vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner pour toutes inscriptions. Une nouvelle activité chant/chorale est à l' étude et peut voir le jour dans la mesure d' un nombre suffisant de participants. Faites le pas et n' hésiter pas à vous inscrire pour partager une formidable aventure.

Vous avez été nombreux à assister à la dernière représentation du" BOUI-BOUI de la rue PERDUE" et nous vous en remercions (votre présence et vos applaudissements sont les meilleurs encouragements pour les acteurs).

D'autres rendez-vous sont déjà programmés pour la prochaine saison avec deux nouvelles pièces pour les "FALOUZARDS", de nouvelles dates pour "LE PETIT TRAIN " des "FALOZARDS JUNIORS" et un spectacle de fin d' année pour les musiciens et les danseurs. A vos agendas.

Bonnes vacances à ceux qui ont la chance d' en prendre.

Toute l'équipe des « BOLDARTIENS »



ADV

Changement d'activité après 18 années de Dépôt-Vente qui n'est plus au goût du jour...

Nous avons décidé de faire une soirée dansante, années 80 avec un DJ de Nancy qui fait actuellement sa réputation au Clair de Lune à Verdun. Cette soirée est prévue le Samedi 8 Novembre 2014. La choucroute sera le plat principal. Les places étant limitées, nous prendrons les réservations rapidement.

Plus de détails dans le prochain numéro.

Le Président

DUGNY FETES ET LOISIRS

MERCI

Au lendemain de la 22 éme foire aux puces organisée par l'association Dugny Fêtes et Loisirs, nous nous devons de dire un grand merci:

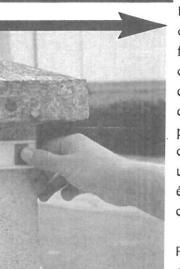
- A tous les bénévoles de l'association qui étaient présents.
- A tous les exposants habitants de Dugny ou extérieurs qui nous permettent par leur présence de faire de notre foire une des plus renommée de la région.
- A la commune de Dugny pour ses différents soutiens.
- Et enfin aux habitants de la rue Louis Piquet et Raymond Parmentier qui nous laissent utiliser leur devant de porte sans aucune restriction et malgré les nombreux inconvénients. Rendez-vous l'année prochaine, MERCI.

Prochaines dates à retenir :

- 9 Août 2014 : concours de pétanque ouvert à tous, inscriptions à partir de 13h00 et début du jeu à 14h00
- 13 septembre 2014 à partir de 20h00 soirée théâtre à la salle des fêtes.

Informations Diverses Bulletin Municipal





Par téléphone ou à domicile, des démarcheurs en tous genres nous ciblent. Ils font feu de tous bois pour nous faire signer des contrats d'achat, de travaux, de location ou de prestation de service. Pour ne citer que le domaine du bâtiment, qui ne s'est pas déjà vu proposer un traitement de sa charpente, une isolation de ses combles, une mise aux normes de son installation électrique, la pose d'un système d'adoucisseur d'eau ? Et que sais-je encore.

Face à ces démarches souvent très au point, il convient d'être très vigilant. Les méthodes de certaines entreprises pour nous vendre à tout prix leurs services sont parfois très insistantes voire désobligeantes : gratuité du diagnostic, urgence de procéder aux travaux, tarif alléchant sur la période ... Prenez garde : cette mise en bouche se conclut parfois par une lourde facture de travaux.

D'abord rappelons que la mairie ne mandate jamais d'entreprise pour aller démarcher les particuliers. Les habitants n'ont aucune obligation de recevoir un commercial chez eux.

La vente à domicile appelée aussi "porte à porte" est soumise à une réglementation protectrice (articles L 121-21 à L 121-33 du code de la consommation) : obligation de souscription d'un contrat comportant certaines mentions obligatoires, délai de

rétractation de 7 jours à compter de la livraison de la commande ou de la signature du contrat (renonciation par lettre recommandée avec AR). Ces règles sont assorties de sanctions vis à vis des vendeurs qui ne respecteraient pas la loi.

Il est également possible de faire jouer les protections prévues par la loi d'abus de faiblesse ou de clause abusive sur lesquels nous reviendrons dans un prochain article.

Cependant, les règles du porte à porte ne concernent pas les ventes, locations ou prestations de service en rapport direct avec une activité professionnelle : par exemple lorsqu'une entreprise de traitement / couverture / isolation vous propose une protection antiparasite de votre char-

Dans cette situation, il convient de redoubler de prudence. Pour ne pas être victime d'une arnaque, observez trois règles simples:

- -Vérifiez la qualité de l'entreprise, son enregistrement à la Chambre Commerce et de l'Industrie ou à la Chambre des métiers et ses éventuels labels.
- -Demandez au moins trois devis auprès de différentes entreprises afin de comparer les prix,
- -Prenez le temps de réfléchir, sachant qu'après toute signature de contrat, vous " avez un délai légal de rétractation de sept jours, sans frais.

Roland ROUYER

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaire.

Veuillez trouver ci-joint les nouveaux horaires pour la rentrée 2014-2015 pour les écoles de notre commune.

Lundi: 8h40 - 11h45 13h40 - 15h40

Mardi: 8h40 - 11h45 13h40 - 16h35

Mercredi: 8h45 - 11h30

Jeudi: 8h40 - 11h45 13h40 - 15h40

Vendredi: 8h40 - 11h45 13h40 - 15h40

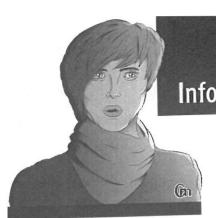
Affouages 2014

Les inscriptions commenceront à la mairie à compter du 15/03/2014

jusqu'au 15/09/2014.

Lors du tirage au sort des lots, la présence de chaque demandeur sera obligatoire. En cas d'absence le jour des attributions, un tirage au sort individuel sera effectué à la mairie (sur rendez-vous).

Il est rappelé qu'il n'est attribué qu'une coupe par foyer.



Informations Diverses Bulletin Municipal

Vivre en bon voisinage, c'est possible!

Si dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens d'éviter que les choses s'enveniment, certaines règles de base doivent également être respectées ...

Principe : Privilégier des solutions à l'amiable en vous encourageant à communiquer entre vous de manière polie et respectueuse avant de recourir à la loi ou faire appel aux Forces de l'ordre.

Le bruit

Le bruit est considéré comme excessif (donc sanctionnable) dès lors qu'il porte 'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité : Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins.

La municipalité a les horaires suivants pour la réalisation de ces travaux :

Les jours ouvrés de 8h00 à 12h00 et de 14h à 20h00 les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les aboiements des chiens

Les propriétaires sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage. Avant d'appeler le Maire ou la Gendarmerie, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable... qui ne sait peutêtre pas que son chien aboie durant son absence.

Propreté

Le plaisir de se promener dans les rues de la commune, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs de l'embellissement des maisons et des espaces verts. Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue, sales et mal entretenus!

Les excréments des chiens sont à ramasser par leur propriétaire

Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagréments.





Renseignements Utiles Bulletin Municipal

URGENCE

Pompiers......18

Médecins de ville N°unique...08.20.33.20.20

SAMU.....15

Gendarmerie national..17

Disponibilité des Elus sur rendez-vous :

M. GOURMELON, Maire M. MINUTO, 1 Adjoint Mme HELMINGER, 2 eme Adjointe M. WATRIN, 3eme Adjoint Mme VOL, 4ème Adjointe

MAIRIE

Tél. mairie 03.29.85.70.54 Fax.mairie 03.29.85.77.22 Le site: www.dugnysurmeuse.fr Mail: mairie-dugny-meuse@wanadoo.fr

Bibliothèque AU FIL DES PAGES

Maison des associations et de la culture - 78 rue PAR-MENTIER © 06.72.15.05.40 -Ouverture : Samedi de 14

à 17 heures

MEMBRES DES COMMIS-SIONS COMMUNALES ET **DELEGUES ORGANISMES EXTERIEURS**

FINANCES

MINUTO David, WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud, BAUMIER Pascal, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, HELMINGER Karine, VOL Fabricia, MINUTO Morgane, BRU-**NELLA Martine**

SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE

VOL Fabricia, MINUTO David, ROUYERE Roland, BAUMIER Pascal, PETITJEAN Michel, HELMINGER Karine, THOMAS Anne, REMY Isabelle

TRAVAUX - HYGIENE - SECURITE WATRIN Laurent, MINUTO David, WIT-TOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, HELMINGER Karine, MINUTO Morgane, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine

COMMUNICIATION ASSOCIATION

ROUYERE HELMINGER Karine, Roland, WITTOZ Dominique, VOL Fabricia, THOMAS Anne, REMY Isabelle, MINUTO Morgane

FORET - AGRICULTURE CHEMINS RURAUX

MINUTO David, WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud, WITTOZ Dominique, PETITJEAN Michel, BRUNELLA Martine

PLAN LOCAL D'URBANISME

MINUTO David, WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud, PETITJEAN Michel, TOUSSAINT Francis, VOL Fabricia, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine

COMMISSION REVISION DES LISTES ELECTRORALES **ROUYERE** Roland

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

TITULAIRES: MINUTO David, WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud SUPPLEANTS: WITTOZ Dominique, PETITJEAN Michel, HELMINGER Karine

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ROUYERE Roland. HELMINGER karine, THOMAS Anne

SIVOM DES 2 RIVES

TITULAIRES: ROUYERE Roland, VOL Fabricia, REMY Isabelle SUPPLEANTS: MINUTO David, THOMAS Anne, MINUTO Morgane

SMATUV

TITULAIRES : WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud, WITTOZ Dominique SUPPLEANTS: ROUYERE Roland, REMY Isabelle, MINUTO David

CSS FOURS A CHAUX

WATRIN Laurent, TITULAIRES : **DUBAUX Arnaud** SUPPLEANTS: MINUTO david, WITTOZ Dominique

WATRIN Laurent, WITTOZ Dominique

CSS SEVESO: WATRIN Laurent

CNAS VOL Fabricia, GABRIEL Sylvie

CORRESPONDANT DEFENSE WITTOZ Dominique

Au fil des pages et des idées

Pour que la lecture devienne ou reste un plaisir, les bibliothécaires bénévoles de la bibliothèque "Au Fil des Pages" proposent des livres à toucher, des livres jeux, des albums illustrés, des contes, des documentaires sur tous les sujets, des livres lus, des ouvrages de toutes tailles, etc... Et parce que la bibliothèque n'est pas seulement réservée aux jeunes ; Isabelle et Nadège accueillent les bébés lecteurs accompagnés, les adultes et personnes âgées qui recherchent plus particulièrement les livres en large vision ou livres lus. En effet, l'espace lecture ILCG est intégré à la bibliothèque et les conditions d'accès aux prêts des livres sont gratuits.

• Les classes de l'école maternelle du groupe scolaire Pierre Méchin se sont rendues un vendredi sur deux à la

bibliothèque dans le cadre de "la découverte d'une bibliothèque" : lecture à voix haute d'un album par Nadège puis échange de document auprès d'Isabelle.

- La dynamique des bibliothécaires ne faiblit pas puisqu'elles préparent dès maintenant l'informatisation de la bibliothèque qui devrait être opérationnelle dès la rentrée de septembre.
- Isabelle et Nadège remercient les généreux donateurs qui tout au long de l'année, font profiter de leurs livres à l'ensemble des lecteurs.

A noter: Accueil samedi de 14h à 17h à la Maison des associations (face à la vieille église). Les bénévoles reçoivent régulièrement le Bibliobus du Conseil Général et peuvent réserver certains ouvrages à la demande des Contact Isabelle lecteurs. 03.29.85.79.41

DUGNY ... à

... à la loupe!

Publication:
Juillet 2014

Eté 2014





